

**DEPARTEMENT DE LA
CHARENTE MARITIME**

**ARRONDISSEMENT
DE ROCHEFORT**

CANTON DE ROYAN

COMMUNE DE ROYAN

**EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

N° 10.261

L'An deux Mille Dix, le 15 novembre à 17 h 00, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie, en séance publique, sous la présidence de Monsieur Didier QUENTIN, Député-Maire.

DATE DE LA CONVOCATION

Le 8 novembre 2010

DATE D'AFFICHAGE

Le 8 novembre 2010

ETAIENT PRESENTS : M. QUENTIN, M. GIRAUD, Mme PELTIER, Mme LECOMTE, M. FILOCHE, Mme WILLMANN, Mme CIRAUD-LANOUE, Mme DAUZIDOU, adjoints,

Mme BARRAUD DUCHERON, M. CAU, M. COASSIN, M. DENIS, Mme DOUMECQ, Mme DUMAS, M. GUIARD, M. LABIA, Mme LEFEBVRE, Mme MAIRE, M. MERLE, M. PAVON, M. REVOLAT, Mme ROY, Mme SERRE, conseillers municipaux,

ETAIENT REPRESENTES : M. SIMONNET représenté par M. QUENTIN
M. BESSON représenté par M. GIRAUD
Mme DESCHANP représentée par Mme ROY
Mme FAUQUET-MOLL représentée par M. FILOCHE
M. LAPOUGE représenté par M. GUIARD
M. PATRUX représenté par M. REVOLAT
M. PRUDENCIO représenté par Mme DUMAS

ETAIENT ABSENTS-EXCUSES : M. CHABASSE, M. MEGLIO, M. SERVIT.

Nombre de conseillers en exercice : 33
Nombre de présents : 23
Nombre de votants : 30

Mme DOUMECQ a été élue Secrétaire de Séance.

OBJET : DECISION MODIFICATIVE DE CREDITS N°3/2010 – BUDGET PRINCIPAL

RAPPORTEUR : M. CAU

VOTE : UNANIMITE

LE CONSEIL MUNICIPAL,

- Ouï l'exposé du Rapporteur,
- Vu l'avis de la Commission des Finances,
- Après avoir délibéré,

DECIDE

. de modifier les crédits de l'exercice 2010 comme suit :

Articles	Libellés	Dépenses	Recettes
	<u>SECTION D'INVESTISSEMENT</u>		
2313.324	- Toiture et Chéneaux Chapelle de Pontailiac	+ 42 000,00 €	
2313.0208	- Corniche mairie	+ 4 500,00 €	
2313.411	- Solin Gymnase Zola	+ 10 000,00 €	
2031.4141	- Etude ERP Garden Tennis	+ 5 100,00 €	
2313.0208	- Travaux P/Mairie annexe (transfert ADAR)	+ 24 000,00 €	
2313 .816	- Alarme incendie P/Centre d'hébergement parachutiste	+ 4 800,00 €	
2313.412	- Travaux vestiaires Stade d'Aquitaine	+ 3 000,00 €	
2138.824	- Acquisition VEFA (1 ^{ère} partie) 65, Rue Font de Cherves et honoraires notaire	+ 254 124,00 €	
2188.322	- Vitrines pour expositions Musée	+ 4 150,00 €	
1325.41460	- Subvention CARA Voûtes du Port		+ 150 000,00 €
1325.411	- Subvention CARA Halle sportive (1 ^{er} acompte)		+ 42 000,00 €
020.01	Dépenses imprévues	+ 310 326,00 €	
024.01	- Vente terrain 65, Rue Font de Cherves (1 ^{ère} partie)		+ 470 000,00 €
<u>TOTAL</u>		<u>+ 662 000,00 €</u>	<u>+ 662 000,00 €</u>

<u>SECTION DE FONCTIONNEMENT</u>			
617.0201	- Provision pour frais d'études Mairie	+ 10 000,00 €	
678.0201	- Frais de nettoyage (Propriété BELLUTEAU)	+ 10 000,00 €	
6226.0201	- Complément honoraires (Audit)	+ 20 000,00 €	
654.01	- Admission en non-valeur	+ 1 600,00 €	
678.0201	- Condamnation Affaire APAGEMS/Jardins du Monde	+ 35 500,00 €	
6574.20	- Subventions scolaires	+ 2 000,00 €	
022.01	- Dépenses imprévues	- 69 100,00 €	
7788.0201	- Remboursement nettoyage (Propriété BELLUTEAU)		+ 10 000,00 €
<u>TOTAL</u>		<u>+ 10 000,00 €</u>	<u>+ 10 000,00 €</u>

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits,
 Ont signé au Registre les Membres présents,

Pour extrait conforme,

Certifié exécutoire
 Compte tenu de l'accomplissement
 des formalités légales
 le 17 novembre 2010

Pour le Député-Maire,
 Le Premier Adjoint
 Bernard GIRAUD